



Union Régionale Bourgogne Franche Comté

GR / GR / N° : 01-2018 - _____

Affaire suivie par : Commandant ROGUIER

N° de poste : 03 86 95 04 46

Auxerre, le 9 février 2018

Commandant Gilles ROGUIER
Président de l'Union Régionale des sapeurs-pompiers
de Bourgogne/Franche-Comté

À

Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de
Santé Bourgogne Franche Comté
2, place des Savoirs
21035 DIJON

Monsieur le directeur,

Je me permets, en ma qualité de président de l'Union Régionale des sapeurs-pompiers de Bourgogne Franche comté, de vous adresser ce courrier relatif à la situation envisagée des unités hospitalières des départements de la Nièvre et de l'Yonne.

L'Union régionale des sapeurs-pompiers de Bourgogne Franche Comté, déclinaison territoriale de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, regroupe plus de 13 000 femmes et hommes qui interviennent pour près de 80 % de leurs missions sur le secours à personnes.

Alertés par les projets de l'ARS de procéder à des fermetures, en nuit profonde, des urgences des centres hospitaliers de Clamecy, Decize, Cosne sur Loire et de Tonnerre, nos collègues, outre leur crainte personnelle, nous ont formulé leurs vives inquiétudes quant à leur efficacité opérationnelle.

Vous avez déjà été informé par nos collègues de la Nièvre mais je souhaitais compléter leurs propos en appuyant sur les impacts que ces décisions pourraient avoir sur notre modèle de sécurité civile et donc sur la réponse opérationnelle des sapeurs-pompiers aux demandes de secours des requérants.

Ces interruptions de service visent des territoires où interviennent majoritairement des sapeurs-pompiers volontaires et sont de nature à altérer nos actions déjà perturbées par la désertification médicale.

Ces derniers donnent des disponibilités pour assurer les départs en interventions en les conciliant avec leur temps de travail et leur vie de famille. Or les durées d'interventions seront fortement augmentées par une évacuation des victimes vers une structure hospitalière plus lointaine.

Sans compter sur le réengagement plus fréquent des équipages en retour d'opération qui aurait comme conséquence d'augmenter encore plus leur absence professionnelle et leur sollicitation.

Nous réfléchissons depuis de nombreux mois avec les SDIS et les SAMU de la région pour diminuer la tension opérationnelle de nos unités territoriales mais les nouvelles orientations de l'ARS sont susceptibles, à l'inverse, d'accroître les effets néfastes sur la prise en charge des victimes et sur notre modèle de sécurité civile.

C'est pourquoi, monsieur le directeur, nous sollicitons de votre haute bienveillance un entretien afin aborder ces sujets qui, ne nous en cachons pas, affectent notre activité en plein cœur.

Il est vital pour nous sapeurs-pompiers mais surtout pour nos concitoyens de sauvegarder la cohérence annoncée entre le SDACR et le SROS et notamment dans la répartition géographique des moyens des SDIS et des moyens des structures de médecine d'urgence.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses

Le président de l'URBFC,


Commandant Gilles ROGUIER

Copie à :

Mr le préfet de l'Yonne

Mr le préfet de la Nièvre

Mesdames et messieurs les parlementaires de l'Yonne et de la Nièvre

Messieurs les présidents des CASDIS de l'Yonne et de la Nièvre

Mr le président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France